

COMITE DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DU PAS-DE-CALAIS



ET

L'AMICALE LAÏQUE D'ANDRES



ORGANISENT UN



TOURNOI DE BASKET-BALL SPORT ADAPTÉ ADULTES



**SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021
A ANDRES**

à la Salle G.Guilbert rue des écoles 62340 Andres

C.D.S.A du Pas de Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES



mutuelle
intégrance
L'esprit de solidarité
GROUPE APICIL



Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais



Madame, Monsieur,

L'Amicale laïque d'ANDRES et le Comité du Sport Adapté du Pas-de-Calais organisent

Un Tournoi de Basket-Ball Sport Adapté Adultes

qui aura lieu

le SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021

à la Salle G.Guilbert rue des écoles 62340 Andres

de 9 H à 16 H 00

RÉPONSE POUR le 4 NOVEMBRE 2021 AU PLUS TARD

Inscription **au CDSA 62** :
par mail secretariatcdsa62@sport62.fr

C.D.S.A du Pas de Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Cette journée est **ouverte aux établissements et associations affiliés ou non à la FFSA**
- Pour les licenciés FFSA 2021- 2022 : participation gratuite
- Pour les non-licenciés FFSA (et n'ayant pas atteint le quota de 3 Licences Découverte dans la saison): il est **obligatoire** de prendre **une Licence Découverte** dont le montant s'élève à **10 euros** .
Pour toute licence découverte, un certificat médical de non contre indication à la pratique du basket-ball ainsi qu'une attestation d'assurances (individuelle ou collective) sont **obligatoires et devront être présentés aux organisateurs.**
- Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre du Comité Départemental du Sport Adapté 62.
- Chaque établissement est responsable de l'encadrement de ses participants.
- **Les règles sanitaires devront être respectées et en particulier le port du masque hors temps de jeu.**
- **Pass sanitaire obligatoire pour les sportifs et encadrants.**

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- 9 h 00 : Accueil des sportifs.
- 9 h 30 : Début du Tournoi
- 12 h 30 : Repas (à prévoir et apporté par les participants)
- 13h30 -15h30 : Reprise des matchs
- 16 h 00 : Remise des récompenses

CONTACT

Comité Départemental du Sport Adapté du Pas-de-Calais
Maison des Sport du Pas-de-Calais
9, rue Jean Bart
62143 ANGRES
E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr
Tél : 03.21.72.67.07